



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

**DELIBERATION N° DEL077-20**

L'an deux mille vingt, le 19 novembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 12 novembre 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, E. FABBRO, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO,, D. FRANCILLON, S. GAMET, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI, M. YAMOUNI

**Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> BEREZIAT Isabelle (pouvoir à Pierre VERRI, en date du 19 novembre 2020)  
M. FINAZZO Daniel (pouvoir à Sylvain STAMBOULIAN, en date du 18 novembre 2020)  
M. GUIHENEUF MICKAËL (POUVOIR À LOLA MALVOISIN, EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2020)

Monsieur Sylvain STAMBOULIAN a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation du représentant de la commune à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole grenobloise (ALEC).**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le représentant de la commune de Gières qui siègera au sein de l'agence locale de l'énergie et du climat de la métropole grenobloise.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner le représentant de la commune au sein de l'agence locale de l'énergie et du climat de la métropole grenobloise.

Les candidatures proposées sont :

- Pierre VERRI
- Timothée JAUSOIN

Nombre de suffrages exprimés : 29

|                  | Nombre de voix obtenues |
|------------------|-------------------------|
| Pierre VERRI     | 22                      |
| Timothée JAUSOIN | 7                       |

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, (par 20 voix pour Pierre VERRI et 7 voix pour Timothée JAUSOIN), Pierre VERRI en tant que représentant de la commune au sein de l'agence locale de l'énergie et du climat de la métropole grenobloise.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 19 novembre 2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre VERRI.